SAINT-THÉGONNEC LOC-ÉGUINER
SANT-TEGONEG LOGEGINER
DAL('H MAD ATAo !

Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le
ID : 029-200059798-20260917-CM2609_03-DE

CONSEIL MUNICIPAL
SAINT-THÉGONNEC LOC-ÉGUINER

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 17 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le jeudi dix-sept septembre à vingt heures, le Conseil municipal de Saint-Thégonnec Loc-Éguiner, légalement convoqué le onze septembre par M. Stéphane LOZDOWSKI, Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance publique, à la salle du Conseil Municipal de SAINT-THÉGONNEC LOC-ÉGUINER, sous la présidence de M. Stéphane LOZDOWSKI, Maire.

Étaient présents : M. Stéphane LOZDOWSKI, M. Pierre-Antoine DEAL, M. Alain KIFFER, Mme Corinne ANDREO, M. Régis MERAL, Mme Arlette GEFFROY, Mme Françoise DIROU, M. Sébastien NORMAND, M. Cristophe DENIS, Mme Angélique QUIVOURON, Mme Anne-Claire DELMAS, Mme Séverine MESSAGER, Mme Marie LE BARS, Mme Sandrine LE FEUR, M. Mathias MER, M. Sylvain LOISEL, M. Yvon POULIQUEN, Mme Sylvie SOVRANO-CHELLOUG, M. Patrick LE MERRER, Mme Gaëlle ZANEGUY, Mme Viviane LE BIHAN, M. Florent MASSE.

Absents excusés : Mme Marie-Noëlle COLLEC (pouvoir à Françoise DIROU), M. Frédérick JACOB (pouvoir à Régis MERAL), M. Ewen ROGER (pouvoir à Pierre-Antoine DEAL), Mme Céline DARBOUX (pouvoir à Marie LE BARS), M. Julien ROGNANT (pouvoir à Mathias MER)

Conseillers : En exercice : 27 Présents : 22 Votants : 27 Quorum : 14

Anne-Claire DELMAS a été élue secrétaire de séance. **RAPPORTEUR : Stéphane LOZDOWSKI**

OBJET : PRESENTATION DU BILAN D'ACTIVITE 2025 DU CONCESSIONNAIRE DE LA DSP (DELEGATION DE SERVICE PUBLIC) DE L'ENSEMBLE CREMATORIUM ET CHAMBRE FUNERAIRE, CODE CM2609_03

Dans le cadre de la Délégation de Service Public, l'entreprise PFBO (Pompes Funèbres Bretagne Ouest) a adressé en mairie le bilan d'activité économique du Crématorium et des chambres funéraires de Saint-Thégonnec Loc-Eguiner pour l'année 2025.

M. le Maire présente les éléments clés de ce rapport d'activités.

Pour rappel, les associés de PFBO (Pompes Funèbres Bretagne Ouest) qui géraient le Crématorium ont cédé l'ensemble de leurs titres à la Société Nationale de Crémation (SNC) en janvier 2023. La SNC est devenue l'unique associée de PFBO, titulaire de la délégation de Service public. La Présidence de PFBO a été confiée à la société Infini Développement, représentée par son président M. Denis DABRIGEON au 20/01/2023. La SNC gère actuellement 10 crématoriums en France.

Pour information, il est précisé que 46 % des obsèques en France le sont par crémation (contre 1 % en 1980).

Le 9 juillet 2025, la commune et la SNC ont signé un avenant à la DSP. Cet avenant a modifié la durée de la DSP qui s'achèvera le 31 décembre 2046 au lieu du 22 février 2040. L'avenant a également modifié les redevances dues par le délégataire à la commune de Saint-Thégonnec Loc-Eguiner.
Ces redevances se sont chiffrées à 63 880 en 2025 et 62 088 € HT en 2026.

Les principaux chiffre d'activité 2025 :

- 4 personnes à temps complet : directeur chambre funéraire et crématorium, directeur adjoint, 2 maîtres de cérémonie et agents de crématorium.

Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le
ID : 029-200059798-20260917-CM2609_03-DE

- 1280 crémations contre 1346 en 2024, soit une légère baisse. Pour mémoire le prévisionnel était de 1022 crémations / an. Provenance géographique des défunts : 90,39 % Finistère, 6,95 % Côtes d'Armor, 2,66 % autres départements
- Activité de la chambre funéraire en progression : 978 prestations en 2025 contre 644 en 2024
- Tarification 2025 : 837,60 € pour une crémation adulte (identique à 2024)
- Chiffre d'affaires de 1 063 580 € HT contre 1 087 562 € en 2024 (- 2,2 %)
- 25 355,51 € de taxes sur les métaux reversés à Nevez Amzer

Les horaires du Crématorium sont de 8h à 18h30, du lundi au samedi. Une permanence est proposée 7j / 7, 24h / 24. Par ailleurs, le site internet propose un planning de réservation en ligne, ce qui permet aux familles d'obtenir des réponses plus rapidement.

Le fonctionnement du Crématorium s'est déroulé normalement en 2025. Les contrôles et maintenances ont été réalisés conformément à la réglementation.

Le rapport complet est joint en annexe à la délibération.

Le Conseil Municipal a pris acte de cette présentation.

Pour copie conforme au registre,

À Saint-Thégonnec Loc-Éguiner, le 17 septembre 2026

Le Maire, Stéphane LOZDOWSKI

Anne-Claire DELMAS, secrétaire de séance



